

Faire connaître l'offre de soins aux acteurs locaux

Fiche 17

Action 2.2.1

Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations
Objectif 2.2 : Faire connaître les initiatives Santé

Diagnostic	<p>L'accès à la santé ne se limite pas aux soins. Des actions d'aménagement du territoire et de prévention sont également nécessaires pour permettre à chacun de se soigner plus aisément et pour lutter contre la désertification médicale. L'articulation et la cohérence des politiques de santé ne peuvent trouver un aboutissement favorable que si tous les acteurs issus des territoires sont parties prenantes dans ces politiques</p> <p>Il est donc essentiel de faire des élus locaux des acteurs à part entière dans la redynamisation médicale de leur territoire</p>
Enjeux	<p>Faciliter la mise en œuvre territorialisée des actions départementales et des dispositifs des partenaires</p> <p>Permettre aux élus d'être acteurs afin de réduire sur leurs territoires les troubles à la tranquillité publique occasionnés par des populations fragiles (addiction, troubles psychiques, errance, etc.)</p> <p>Développer des actions communes de prévention</p> <p>Les faire adhérer à un scénario de développement des pôles et maisons de santé dans le cadre d'un maillage cohérent et réfléchi des territoires (distance entre MSP, etc.)</p> <p>Favoriser la prise de contact entre l' élu et la personne ressource du guichet avant ou lors de la fermeture d'un cabinet pour rechercher activement et ensemble des solutions de reprise du cabinet</p>
Actions	<p>Communication auprès des élus via le site du Conseil général</p> <p>Prospecter auprès des élus pour connaître leurs besoins et recenser les priorités</p> <p>Provoquer une rencontre avec les élus, soit individuelle, soit par le biais d'un évènement, d'une conférence départementale, d'un rassemblement des élus par l'association des maires</p> <p>Zoom sur un territoire communal ou communautaire particulier (marketing territorial et offres de soins ambulatoire et sanitaire) : inviter un élu à présenter son territoire lors des manifestations organisées auprès des étudiants et médecins</p>
Public(s) visé(s)	Acteurs locaux (collectivités territoriales, acteurs sociaux, de santé, médico-sociaux)
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	<p>Partenaires : Conseil général, Association départementale des maires de Loir-et-Cher, ARS, Faculté de Médecine des Sciences Pharmaceutiques</p> <p>Ressources partenariales :</p> <p><u>PTS</u> : Objectif 1 : Améliorer la lisibilité des dispositifs et la coordination des acteurs</p>
Leviers/freins	<p>Freins : faire adhérer l'ensemble des élus aux actions départementales, notamment les structures qui ont mis en place des contrats locaux de santé et la confrontation entre la logique de proximité et d'aménagement du territoire quant à la construction de MSP; partager avec les élus désireux d'installer sur leur commune ou communauté de communes une structure</p> <p>Leviers: faire connaître nos actions au plus près des acteurs de terrain que sont les élus</p>
Moyens mobilisés	<p>Site web</p> <p>Personne ressource du guichet unique</p> <p>Organisation d'une rencontre avec les élus</p>
Échéancier	Court terme
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Évaluation des connaissances des acteurs de terrain